



Licence Sociologie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Sociologie. 2011, Université Nice Sophia Antipolis.
hceres-02036464

HAL Id: hceres-02036464

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036464>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : NICE

Établissement : Université de Nice Sophia Antipolis

Demande n° S3LI120000994

Domaine : Sciences humaines et sociales

Mention : Sociologie

Présentation de la mention

Cette mention Sociologie, demandée en renouvellement avec quelques modifications, propose une formation comprenant une formation générale en L1 et L2, trois parcours (P1-P3) de spécialisation en L3 et une nouvelle bi-licence Sociologie-Economie dès la L1, co-habilitée avec le Département d'Economie.

Le parcours commun de Sociologie comprend une ouverture à deux autres disciplines (création d'unités d'enseignement (UE) « mineures ») : l'ethnologie et les sciences du langage.

En ce qui concerne la licence de Sociologie, le parcours P1 Sociologie et mondialisation, le plus ancien, conduit au master de recherche Sociologie des migrations.

Le parcours P2 Ingénierie sociale conduit aux métiers du travail social et de la médiation. Une convention signée avec l'Institut régional du travail social (IRTS) de Nice et l'Institut d'enseignement supérieur de travail social (IESTS) permet des allègements de parcours pour la préparation du diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé (niveau III).

Le parcours P3 Education et jeunesse demandé en création conduirait aux métiers de l'enseignement et aux concours dédiés.

La nouvelle licence bi-disciplinaire Sociologie-Economie s'adossant à la licence de Sociologie a pour objectif d'attirer des bacheliers de série scientifique et d'ouvrir les débouchés de cette mention vers les diplômes d'économie, de gestion et de droit, et les débouchés professionnels ou de recherche afférents, dans les secteurs de la banque ou de l'assurance.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	121
Nombre d'inscrits en L2	24
Nombre d'inscrits en L3 Parcours 1 Sociologie et mondialisation : 17 Parcours 2 Ingénierie sociale : 7 Parcours 3 Jeunesse, éducation et culture : 5	29
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	10 %
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	15 %
% d'abandon en L1	40 %
% de réussite en 3 ans	NR
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	NR
% d'insertion professionnelle	NR

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette mention reste complexe et peu lisible quant aux enjeux de recherche et de professionnalisation auxquels elle répond. Il convient de souligner la défaillance dommageable ou l'absence de système de suivi et d'évaluation des enseignements et des semestres. Ainsi, il n'est pas possible de vérifier des données centrales comme le devenir des étudiants (au niveau des concours, de l'entrée en master, ou d'autres orientations), leurs caractéristiques détaillées, leur réorientation en cours de parcours, les métiers finalement occupés...

Concernant plus directement le renouvellement de cette mention et les modifications apportées, il est difficile de comprendre l'opportunité de création de la bi-licence Sociologie-Economie et du P3 Education, culture et jeunesse, compte tenu du très faible effectif de candidats pour les parcours spécialisés accessibles en L3 : sept pour le P2 Ingénierie sociale malgré la signature d'une convention, avec l'IRTS permettant apparemment de préparer les concours du travail social avec des allègements de parcours ; cinq étudiants pour le P3 Jeunesse, éducation et culture ». Le P3 ne constitue pas une véritable préparation aux concours de l'enseignement. L'absence d'intervenants professionnels et de convention ou de partenariat externe, ainsi que l'absence de politique de stage (professionnel et recherche) et leur faible part dans cette mention (24 heures ; stage non prévu dans le P1 et dans la bi-licence) sont des éléments dommageables pour l'insertion professionnelle des étudiants. Il n'est pas prévu de politique d'appui à la mobilité, ni de dispositif spécifique de valorisation de cette mention auprès des structures publiques ou privées potentiellement intéressées.

- Points forts :

- Les formations générales en sociologie et en économie de qualité, avec des ouvertures en ethnologie et sciences du langage renforcées par des partenariats internes entre l'UFR Lettres, arts et sciences humaines, l'UFR Ethnologie, sciences du langage et le Département d'Economie.
- La cohérence des équilibres CM/TD et de l'équilibre semestriel des volumes, y compris dans la nouvelle bi-licence Sociologie-Economie.

- Points faibles :

- Le dossier peu clair et incomplet (l'Annexe descriptive au diplôme et le descriptif détaillé des UE ne sont pas fournis).
- Le faible taux de réussite, le taux d'abandon très important en L1.
- Le devenir des étudiants non renseigné (poursuite en master, insertion professionnelle, sortants non diplômés).
- Le pilotage de la mention manquant de structuration (les enquêtes de suivi des étudiants, débouchés professionnels).
- Les réorientations ou passerelles vers les licences professionnelles, ou vers les autres diplômes non mentionnées.
- L'évaluation des enseignements et des semestres non formalisée (en cours d'étude).
- La faiblesse voire l'absence de politique de stage d'une durée réduite (24 heures) et non accessibles dans tous les parcours.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : C



Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable que les enquêtes réalisées par l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) soient indiquées.

Il conviendrait de mettre en place et de consolider les enquêtes de suivi des étudiants et d'instaurer un système d'évaluation des enseignements, UE par UE, et une évaluation semestrielle, afin d'améliorer la qualité du pilotage.

Il serait souhaitable de réexaminer les raisons d'abandon en L1 et le faible taux de réussite.

La mise en place d'une politique de stage permettrait d'améliorer l'insertion professionnelle.